

Ministry of Education

Capital and Business Support
Division

315 Front Street West
15th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division du soutien aux
immobilisations et aux affaires

315, rue Front Ouest
15^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2022 : B13

NOTE DE SERVICE

2 août 2022

DESTINATAIRES :

Directions de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITRICE :

Didem Proulx
Sous-ministre adjointe
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

OBJET :

**Programme de primes pour le maintien en poste des
conducteurs d'autobus scolaires (PMPC) pendant l'année
scolaire 2022-2023**

Je vous écris pour vous renseigner au sujet du programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires (PMPC).

Le ministère de l'Éducation est conscient de l'importance de réduire au maximum les perturbations dans les services de transport pour les élèves et les familles. Par conséquent, le gouvernement de l'Ontario maintient le PMPC durant l'année scolaire 2022-2023 pour favoriser la rétention des conducteurs d'autobus scolaires.

Pour faciliter le versement des primes aux conducteurs d'autobus admissibles, le ministère de l'Éducation travaillera en partenariat avec School Bus Ontario (SBO) ainsi qu'avec un fournisseur de services.

On ne prévoit pas de changement aux paramètres du programme, y compris les critères d'admissibilité. Les conducteurs d'autobus scolaires admissibles pourraient recevoir au maximum deux primes de maintien en poste distinctes pouvant s'élever chacune à 1 000 \$ (moins les impôts applicables), s'ils restent en poste de façon ininterrompue au cours de la période de septembre à décembre 2022 et de la période de janvier à juin 2023.

Il convient de noter que la prime pour le maintien en poste versée au titre de ce programme n'a pas pour objectif de remplacer ou de se substituer à la rémunération des conducteurs d'autobus scolaires offerte par les exploitants d'autobus scolaires.

Des détails supplémentaires sur le PMPC, y compris les dates de dépôt des demandes de primes, seront communiqués au secteur des transports des élèves par SBO dans un avenir proche.

L'investissement fait dans le PMPC pour l'année scolaire 2022-2023 s'ajoute aux 1 107,4 millions de dollars qui seront versés par l'entremise du volet de Subvention pour le transport des élèves des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec Mehul Mehta, directeur du soutien aux activités des conseils scolaires, à l'adresse mehul.mehta@ontario.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didem Proulx
Sous-ministre adjointe
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c. c. Cadres supérieurs de l'administration des affaires
Gestionnaires des consortiums de transport
School Bus Ontario